

PROFIL ENVIRONNEMENTAL PRODUIT

Navilink 228

atlanticPrincipaux indicateurs environnementaux évalués sur l'ensemble du cycle de vie du produit :
Navilink 2283,60E+00 kg CO2 eq
Changement climatique*6,22E+01 MJ
Utilisation totale d'énergie primaire*4,91E-04 kg Sb eq
Epuisement des ressources abiotiques*3,09E-02 m3
Utilisation nette d'eau douce*

* Résultats basés sur une analyse du cycle de vie

Source : extrait du PEP individuel n° SCGA-00414-V01.01-FR

www.pep-ecopassport.org

N° enregistrement : SCGA-00414-V01.01-FR

Règles de rédaction :

PEP-PCR-ed4-2021 09 06

N° habilitation du vérificateur : VH49

complétées par le PSR :

PSR-0005-ed3.1-FR-2023 12 08

Date d'édition : 05-2025

Information et référentiel :

www.pep-ecopassport.org

Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025 : 2006

Durée de validité :

5 ans

Interne Externe

Revue critique du PCR conduite par un panel d'experts présidé par Julie ORGELET (DDemain)

Les PEP sont conformes aux normes NF C08-100-1:2016 et EN 50693:2019 ou NF E38-500:2022

Les éléments du présent PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme.

Document conforme à la norme ISO 14025 : 2006 « Marquages et déclarations environnementaux. Déclarations environnementales de Type III »

**PEP**
ECO
PASS
PORT®www.pep-ecopassport.org

PEP ecopassport® n° SCGA-00414-V01.01-FR

PSR-0005-ed3.1-FR-2023 12 08 Navilink 228



Profil Environnemental Produit

1. Informations générales

- Périmètre : Ce PEP concerne un ou des produits destinés au marché français.

- Désignation :

Ce PEP a été réalisé à partir du produit de référence suivant:

Navilink 228

Référence: 074 903

- Catégorie de produit :

Thermostats, thermostats programmables, hygrostats

Type Thermostat programmable électronique

- Unité fonctionnelle :

Mesurer et réguler par programmation temporelle la ou les températures définies par l'utilisateur dans une plage de réglage de 0°C à + 40°C, avec une précision de 0,5°C, dans une zone d'ambiance suivant, selon le scénario d'usage approprié et pendant la durée de vie de référence de 10 ans du produit.

- Unité déclarée :

NC



- Descriptif technique du produit de référence :

- Type de courant A piles (alcaline x4)
- Alimentation 4xAAA (1,5V)
- Communication avec le générateur Radio
- Température de fonctionnement 0°C/40°C
- Type d'action 1 (Régulation de la température de départ d'eau du générateur) selon la norme NF EN 60730-2-9

Ce PEP est également valable pour le(s) produit(s) de la gamme désigné(s) par le(s) code(s) article(s) suivant(s) :
875321 - Navizone secondaire piles

2. Matériaux et substances

Masse totale du produit de référence (produit, emballage et éléments additionnels inclus) :

0,30 kg

Masse de l'emballage seul :

0,14 kg

Masse des éléments additionnels

0 kg

Plastiques			Métaux			Autres		
Unité	kg	%	Unité	kg	%	Unité	kg	%
acrylonitrile butadiène styrène (ABS)	0,07	22,6%	acier	< 0,01	0,95%	carton	0,08	27,22%
granulés de polypropylène (PP)	0,01	4,8%				papier	0,05	18,06%
polyéthylène téréphthalate (PET)	< 0,01	1,2%				électronique	0,02	6,74%
polycarbonate (PC)	< 0,01	0,9%				écran lcd	< 0,01	2,08%
						piles	0,04	15,02%
						divers	< 0,01	0,36%
Total	0,09	29,57%	Total	< 0,01	0,95%	Total	0,20	69,48%

3. Informations environnementales additionnelles

En phase de :	A travers sa démarche environnementale énoncée dans sa Déclaration de Performance Extra-Financière, Groupe Atlantic :
Fabrication	<p>Mène une recherche constante pour faire progresser son offre de produits en termes de confort, de sécurité et de performances énergétiques, avec une focalisation particulière sur les solutions utilisant des énergies renouvelables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Innovation en mixant les différentes énergies pour minimiser les émissions de gaz à effet de serre et les consommations énergétiques - Non-utilisation de substances dangereuses dans les équipements électriques au sens de la directive ROHS. <p>Diminue les consommations énergétiques et les gaz à effet de serre générés par ses activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisations de diagnostics environnementaux et de bilans carbone sur le site de fabrication du ou des produit(s) concerné(s) La Roche Sur Yon <p>Respecte les ressources en eau en minimisant les quantités d'eau consommées et en améliorant la qualité de ses rejets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche permanente de techniques de production réduisant les consommations d'eau <p>Maîtrise les déchets générés par ses activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tri et valorisation des déchets de production par type de matières
Distribution	Accroît l'utilisation d'emballages recyclés ou recyclables
Utilisation	<p>Conseille et forme ses clients et partenaires experts, notamment afin de favoriser le respect de l'environnement lors de l'installation et de l'utilisation de ses équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déploiement de son offre de formations aux produits (conseil, installation et maintenance), dispensées dans ses propres centres de formation répartis en France métropolitaine, - Mise à disposition des installateurs et des utilisateurs de documentations adaptées à leurs besoins en privilégiant la communication par voie électronique.
Fin de vie	<p>Maîtrise la gestion des déchets générés par ses activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte et valorisation des produits EEE en fin de vie par l'organisme ECOSYSTEM en France métropolitaine. - A travers son adhésion à l'éco-organisme ECOSYSTEM, Groupe Atlantic répond aux obligations légales et réglementaires de financement de la collecte, l'enlèvement et le traitement des déchets des équipements électriques et électroniques.

4. Impacts environnementaux

Les calculs d'impacts environnementaux résultent de l'analyse de cycle de vie de Navilink 228 pour une durée d'utilisation de 10 ans, qui retient les étapes suivantes :

Fabrication	Ont été pris en compte dans cette phase: les matières premières y compris leurs emballages, les processus de fabrication, les chutes de production et leur traitement en fin de vie, le transport amont des matériaux et sous-ensembles sur le lieu de fabrication et le transport du lieu de fabrication jusqu'à la dernière plateforme logistique. Aucune donnée primaire de mix électrique n'a été utilisée. Un mix électrique français a été utilisé pour les données secondaires.
Distribution	Le transport du produit fini, emballage inclus, jusqu'à son lieu de mise en œuvre, soit une distance moyenne de 1000 km en camion.
Installation	Le transport et les processus de traitement en fin de vie de l'emballage du produit ont été pris en compte. Aucun élément d'installation n'a été pris en compte car ils dépendent des configurations d'installation. Aucune donnée primaire de mix électrique n'a été utilisée. Un mix électrique européen a été utilisé pour les données secondaires.
Utilisation	Le produit n'est pas raccordé électriquement au logement mais fonctionne avec quatre piles AAA (1,5V), aucune consommation d'énergie n'est donc considérée lors de la phase d'utilisation. Les piles sont changées 2 fois sur la DVR du produit. Aucune donnée primaire de mix électrique n'a été utilisée. Un scénario d'utilisation à 100% de fonctionnement sur toute la DVR a été suivi.
Fin de vie	Le transport aval des déchets jusqu'au lieu de recyclage, d'incinération ou d'enfouissement a été pris en compte. Aucune donnée primaire de mix électrique n'a été utilisée. Un mix électrique européen a été utilisé pour les données secondaires. Les scénarios de traitement en fin de vie du produit de l'annexe D du PCR édition 4 ont été appliqués (Europe). Pour les matières non listées, un scénario par défaut 100 % incinération a été appliqué.
Bénéfices et charges	Les bénéfices et charges (module D) ont été évalués conformément au PCR édition 4 en tenant compte des valeurs par défaut R2 du tableau 6 de l'annexe D représentatives d'un scénario européen.

Le tableau ci-dessous indique les impacts environnementaux :

Indicateurs d'impacts et de flux	Unité	Total (hors module D)	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation	Fin de vie	Module D
Indicateurs d'impact								
Changement climatique (PEF-GWP)	kg CO2 eq	3,60E+00	2,48E+00	1,89E-02	3,41E-01	4,67E-01	2,88E-01	-5,18E-02
Changement climatique - fossiles (PEF-GWPf)	kg CO2 eq	3,56E+00	2,66E+00	1,89E-02	1,27E-01	4,67E-01	2,88E-01	-2,31E-01
Changement climatique - biogéniques (PEF-GWPb)	kg CO2 eq	3,24E-02	-1,81E-01	0,00E+00	2,14E-01	0,00E+00	2,82E-05	1,79E-01
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols (PEF-GWPlu)	kg CO2 eq	6,13E-06	6,13E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone (PEF-ODP)	kg CFC-11 eq.	3,67E-07	2,67E-07	2,90E-11	1,43E-08	8,45E-08	2,13E-09	-1,78E-08
Acidification (PEF-AP)	Mole H+ eq.	2,46E-02	2,01E-02	1,20E-04	7,36E-04	3,25E-03	3,92E-04	-1,21E-03
Eutrophisation eau douce (PEF-Epf)	kg P eq.	1,88E-05	9,64E-06	7,11E-09	1,58E-06	2,87E-06	4,69E-06	-2,35E-06
Eutrophisation aquatique marine (PEF-Epm)	kg N eq	3,65E-03	2,95E-03	5,62E-05	1,95E-04	2,93E-04	1,47E-04	-2,83E-04
Eutrophisation terrestre (PEF-Ept)	Mole N eq	3,80E-02	3,12E-02	6,17E-04	1,57E-03	3,14E-03	1,50E-03	-2,70E-03
Formation ozone photochimique (PEF-POCP)	kg COVNM eq	1,18E-02	9,71E-03	1,56E-04	4,09E-04	1,13E-03	3,74E-04	-8,01E-04
Epuisement des ressources abiotiques - éléments (PEF-ADPe)	kg Sb eq	4,91E-04	4,48E-04	7,46E-10	2,54E-08	4,34E-05	3,05E-09	-6,63E-08
Epuisement des ressources abiotiques - combustibles fossiles (PEF-ADPf)	MJ	5,63E+01	4,55E+01	2,64E-01	1,68E+00	7,48E+00	1,33E+00	-4,38E+00
Besoin en eau (PEF-WU)	m3 de privation éq. dans le monde	1,31E+00	8,94E-01	7,19E-05	1,06E-01	3,02E-01	8,14E-03	-1,42E-01
Émissions de particules fines (PEF-PM)	Incidence maladies	1,38E-07	1,12E-07	9,76E-10	4,10E-09	1,77E-08	2,61E-09	-6,80E-09
Rayonnements ionisants, santé humaine (PEF-IR)	kBq de U235 éq	7,01E+01	6,15E+00	4,61E-05	5,70E+01	6,97E+00	1,58E-02	-1,30E-01
Écotoxicité, eaux douces (PEF-CTUe)	CTUe	3,10E+01	1,71E+01	1,24E-02	1,68E+00	5,76E+00	6,48E+00	-3,30E+00
Toxicité humaine, effets cancérogènes (PEF-CTUh-c)	CTUh-c	1,24E-07	2,12E-08	3,33E-13	1,07E-08	3,54E-08	5,64E-08	-1,24E-08
Toxicité humaine, effets non cancérogènes (PEF-CTUh-nc)	CTUh-nc	1,76E-07	8,18E-08	6,44E-12	3,92E-10	8,62E-08	7,48E-09	-1,10E-09
Impacts liés à l'occupation des sols/qualité du sol (PEF-LU)	-	2,82E-02	2,76E-02	0,00E+00	2,95E-04	0,00E+00	2,45E-04	-1,27E-03
Indicateurs de flux								
Utilisation d'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelable utilisées comme matières premières (ERP)	MJ	2,74E+00	1,10E+00	3,53E-04	1,59E+00	9,70E-03	4,48E-02	2,55E-01
Utilisation de ressources d'énergie primaire renouvelable comme matières premières (ERM)	MJ	3,00E+00	3,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-2,10E+00
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire renouvelable (ER)	MJ	5,74E+00	4,09E+00	3,53E-04	1,59E+00	9,70E-03	4,48E-02	-1,84E+00
Utilisation d'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelable utilisées comme matières premières (ENRP)	MJ	5,22E+01	4,16E+01	2,64E-01	1,68E+00	7,33E+00	1,33E+00	-3,72E+00
Utilisation de ressources d'énergie primaire non renouvelable comme matières premières (ENRM)	MJ	4,29E+00	4,14E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,51E-01	0,00E+00	-6,61E-01
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire non renouvelable (ENR)	MJ	5,65E+01	4,57E+01	2,64E-01	1,68E+00	7,48E+00	1,33E+00	-4,38E+00
Utilisation de matières secondaires (USM)	kg	1,75E-08	1,75E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables (URSF)	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables (UNRSF)	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Volume net d'eau douce consommée (NUFW-A2)	m3	3,09E-02	2,08E-02	1,67E-06	2,92E-03	7,03E-03	1,98E-04	-3,31E-03
Déchets dangereux éliminés (HWD)	kg	5,82E+00	5,47E+00	0,00E+00	5,66E-03	9,70E-02	2,43E-01	-4,50E-02
Déchets non dangereux éliminés (NHWD)	kg	6,74E-01	5,72E-01	6,65E-04	4,59E-02	1,17E-02	4,33E-02	-9,01E-02
Déchets radioactifs éliminés (RWD)	kg	2,84E-04	2,65E-04	4,74E-07	6,57E-06	8,03E-06	4,30E-06	-4,54E-05
Composants destinés à la réutilisation (CRU)	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matières destinées au recyclage (MRE)	kg	1,44E-01	2,32E-03	0,00E+00	1,23E-01	0,00E+00	1,85E-02	0,00E+00
Matières destinées à la valorisation énergétique (MER)	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie fournie à l'extérieur (EE)	MJ	1,87E-02	4,45E-03	0,00E+00	1,24E-03	0,00E+00	1,30E-02	0,00E+00
Utilisation totale énergie primaire cycle de vie (TPE)	MJ	6,22E+01	4,98E+01	2,65E-01	3,27E+00	7,49E+00	1,38E+00	-6,22E+00
Autres indicateurs								
Teneur en carbone biogénique du produit	kg de C	0,00E+00						
Teneur en carbone biogénique de l'emballage associé	kg de C	5,72E-02						

Etude réalisée avec le logiciel EIME version 6.2.4-12 et la BDD CODDE 2024-04 version 2024-06-11 (EF3.1) distribués par le département CODDE du LCIE Bureau Veritas
La méthode -1/+1 a été appliquée pour évaluer l'impact changement climatique d'origine biogénique.

Le tableau ci-dessous indique les impacts environnementaux :

Indicateurs et flux	Unité	Etape d'utilisation	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7
			Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation	Utilisation énergie	Utilisation eau
Indicateurs d'impact									
Changement climatique	kg CO2 eq	4,67E-01	0,00E+00	4,67E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Changement climatique - fossiles	kg CO2 eq	4,67E-01	0,00E+00	4,67E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Changement climatique - biogéniques	kg CO2 eq	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols	kg CO2 eq	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC-11 eq.	8,45E-08	0,00E+00	8,45E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Acidification	Mole H+ eq.	3,25E-03	0,00E+00	3,25E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Eutrophisation eau douce	kg P eq.	2,87E-06	0,00E+00	2,87E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Eutrophisation aquatique marine	kg N eq	2,93E-04	0,00E+00	2,93E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Eutrophisation terrestre	Mole N eq	3,14E-03	0,00E+00	3,14E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Formation ozone photochimique	kg COVNM eq	1,13E-03	0,00E+00	1,13E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Epuisement des ressources abiotiques - éléments	kg Sb eq	4,34E-05	0,00E+00	4,34E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Epuisement des ressources abiotiques - combustibles fossiles	MJ	7,48E+00	0,00E+00	7,48E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Besoin en eau	m3 de privation éq. dans le monde	3,02E-01	0,00E+00	3,02E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Émissions de particules fines, en incidence de maladies	Incidence maladies	1,77E-08	0,00E+00	1,77E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Rayonnements ionisants, santé humaine	kBq de U235 éq	6,97E+00	0,00E+00	6,97E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Ecotoxicité (eaux douces)	CTUE	5,76E+00	0,00E+00	5,76E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Toxicité humaine, effets cancérogènes	CTUh-c	3,54E-08	0,00E+00	3,54E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Toxicité humaine, effets non cancérogènes	CTUh-nc	8,62E-08	0,00E+00	8,62E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Impacts liés à l'occupation des sols/qualité du sol	-	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Indicateurs de flux									
Utilisation d'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelable utilisées comme matières premières	MJ	9,70E-03	0,00E+00	9,70E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de ressources d'énergie primaire renouvelable comme matières premières	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire renouvelable	MJ	9,70E-03	0,00E+00	9,70E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation d'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelable utilisées comme matières premières	MJ	7,33E+00	0,00E+00	7,33E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de ressources d'énergie primaire non renouvelable comme matières premières	MJ	1,51E-01	0,00E+00	1,51E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire non renouvelable	MJ	7,48E+00	0,00E+00	7,48E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de matières secondaires	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Volume net d'eau douce consommée	m3	7,03E-03	0,00E+00	7,03E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Déchets dangereux éliminés	kg	9,70E-02	0,00E+00	9,70E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Déchets non dangereux éliminés	kg	1,17E-02	0,00E+00	1,17E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Déchets radioactifs éliminés	kg	8,03E-06	0,00E+00	8,03E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Composants destinés à la réutilisation	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matières destinées au recyclage	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matières destinées à la valorisation énergétique	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie fournie à l'extérieur	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale énergie primaire cycle de vie	MJ	7,49E+00	0,00E+00	7,49E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

Etude réalisée avec le logiciel EIME version 6.2.4-12 et la BDD CODDE 2024-04 version 2024-06-11 (EF3.1) distribués par le département CODDE du LCIE Bureau Veritas
La méthode -1/+1 a été appliquée pour évaluer l'impact changement climatique d'origine biogénique.

- Extrapolation des impacts environnementaux à l'échelle de l'unité déclarée (=produit) :

Code du produit	Dénomination	Poids du Produit sans emballage(en kg)	Poids de l'emballage(en kg)	Consommation énergétique en phase d'utilisation	Type de courant
74 903	Navilink 228 (référence)	0,158	0,138	-	A piles
875 321	Navizone secondaire piles	0,158	0,138	-	A piles

Les Navizone secondaires à piles sont des références identiques aux Navilink 228 mais vendus avec d'autres catégories de produits (PAC AIR/AIR) alors que les Navilink 228 sont vendus avec des chaudières et des pompes à chaleur AIR/EAU. Les résultats d'impact du Navilink 228 couvrent donc également le Navizone secondaire à piles.

5. Affichage environnemental simplifié : format utilisable sur tout support de communication faisant référence aux données du PEP

Navilink 228

atlantic

Principaux indicateurs environnementaux évalués sur l'ensemble du cycle de vie du produit de référence :

Émissions de gaz à effet de serre

Consommation d'énergie primaire

Épuisement des ressources naturelles

Utilisation d'eau douce



3,60E+00 kg CO₂ eq.

6,22E+01 MJ

4,91E-04 kg Sb eq.

3,09E-02 m³



Source : extrait du PEP individuel n° SCGA-00414-V01.01-FR
www.pep-ecopassport.org